(Suite de la 2ième page)

Landing. M. P. Leblanc député conservateur de Laval parlant de Sir W. Laurier déclarait: "Sir Wilfrid Laurier est un parfait gentilhomme". M. P. Leblanc ne doit certainement pas lire le MANITOBA! sans quoi il se formerait une toute autre idée de Sir W. Laurier!

Les orateurs conservateurs qui l'autre semaine furent discourir à Coteau Landing, se sont étendus longuement sur l'ancienne administration Mackenzie!

Ce déballage d'histoire ancienne semblerait indiquer une grande pénurie d'arguments de la part des bleus contre le gouvernement Laurier.

"Orateur, passons au déluge."

A cette même réunion M. Leblanc a représenté les Donkhobors comme "des espèces de sauvages, qui adorent des idoles."

Voilà comment les orateurs conservateurs écrivent l'histoire!

Ils ignorent également la charité chrétienne et l'histoire!

Pauvre peuple! t'en raconte-t-on des sornettes!

Nos bons bleus ont trouvé un moyen ingénieux d'expliquer l'accroissement phénomenal et constant de notre commerce.

Cet accroissement est dû d'après eux à la plus grande consommation nécessité par l'envoi de troupes au Transvaal.

Fameux n'est-ce pas! Cette année, par exemple, les exportations de beurre ont augmenté considérablement.

Suivant nos bleus c'est la guerre qui en est cause.

Des rations de beurre aux troupes en campagne, il faut être bleu pour trouver cela!

Un Elan Admirable.

Quel est l'homme qui n'est pas satisfait de l'état des affaires sous le régime Laurier?

En 1895-96, sous le REGIME TORY, le volume de notre commerce était de $239,025,360.

En 1899-1900, sous le REGIME LIBERAL, le volume de notre commerce a atteint l'énorme somme, en chiffres ronds, de $372,000,000.

C'est une augmentation de 133,000,000 en quatre années.

C'est la première fois, dans l'histoire politique du Canada, qu'on note un développement aussi considérable.

De 1878 à 1896, durant les DIX HUIT ANNEES de régime tory, le volume de notre commerce s'était accru de $66,619,906.

De 1896 à 1900, durant les QUATRE années de régime libéral, l'accroissement de notre commerce a été de $67,000,000.

Il s'ensuit que M. Laurier et ses collègues ont fait plus en moins de cinq ans que tous les Tupper et les Clarke Wallace en près de vingt ans.

Le peuple devrait être unanime à tenir au pouvoir les hommes et le parti qui font ainsi développer les affaires et prospérer le pays.—La Patrie.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent, local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de prem ère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière